

## Compte-rendu de la réunion du MARDI 10 OCTOBRE 2017 avec Mr Lavis

Présents : Mr Lavis, Maire de Viviers, Mr Veron, adjoint à l'urbanisme

Mme Leclère, Mr Delcambre, Mme Zucca

Thème abordé : Comment améliorer la présentation du Centre Ancien pour un meilleur accueil des visiteurs ?

1. La première remarque concernait la date du rendez-vous et son heure. ACTHIV compte parmi ses membres une majorité d'actifs et donc un rendez-vous un jour de semaine et en matinée ne permet qu'une présence très limitée.
2. Par conséquent, une réunion publique est programmée pour le mardi 31 octobre à 19h sur la Place de la République. Le lieu prévu permettra d'accompagner le maire sur les lieux qui posent problème : nettoyage, éclairage, aménagement à prévoir etc...
3. Le manque de propreté : Nous avons signalé que depuis plus d'un mois les rues étaient sales, complètement négligées. Le maire ignorait l'absence de l'employé municipal normalement chargé de nettoyer les rues du centre ancien et a promis de rétablir un peu d'ordre... En effet, le lendemain le parvis de la cathédrale était débarrassé des fientes de pigeons. Nous avons évoqué les sacs à crottes épuisés et qui devront attendre le budget 2018 pour être renouvelés. Consternation de Mr Veron qui a profité de la présence du trésorier, dans la salle voisine, et une commande a été aussitôt réalisée ( le coût est de 120 EUR !!!)
4. Nous avons déploré l'absence de panneaux aux 3 entrées de la ville qui inciteraient les automobilistes et autres à s'arrêter dans la ville. La municipalité en a conscience et la pose de ces panneaux a été retardée pour une question de logo ! Bref, dès le printemps 2018, cela sera fait avec donc un panneau de « *Site patrimonial remarquable* »
5. En ce qui concerne la Maison des Chevaliers, tout est prêt pour une première tranche de travaux qui débutera fin novembre 2017 afin de sécuriser la cour d'honneur et les fresques de l'escalier à vis. 180 000 EUR sont prévus.
6. Les fameuses caméras dont on parle depuis longtemps devraient être placées avant l'été 2018. Leur nombre au total est de 24. Les premières seront aux 3 entrées de la ville pour un repérage des plaques d'immatriculation.
7. ACTHIV a l'accord de principe pour occuper 2 espaces délaissés du centre, le jardin de la Rue de la Roche et celui de Châteauvieux et la municipalité est en train de travailler sur une convention qui nous permettra d'occuper officiellement les lieux.

8. Des aides particulières sont disponibles afin de redonner vie aux centres des villes avec donc une aide financière pour réhabiliter et aménager des locaux non occupés. Une remise en état est prévue dans ce dispositif pour une occupation de 23 mois par un commerce éphémère. Pour les propriétaires, ils seront aidés pour l'aménagement de leur local et recevront un loyer s'ils s'engagent sur un bail de 23 mois. Mr Lavis propose de faire le tour avec moi ( !!! ) des éventuels propriétaires intéressés.

Conclusion : Nous devons rester vigilants sur ces bonnes paroles. C'est pourquoi nous devons être nombreux à la réunion publique du 31 octobre où Mr LAVIS devra s'engager en présence du plus grand nombre de personnes possible. Nous constatons à nouveau l'appui de Thierry VERON qui est un interlocuteur formidable sur lequel nous pouvons compter pour que ça bouge.

Marie Anne ZUCCA